

NE LAISSONS PAS LES VIOLENCES GAGNER DU TERRAIN

Créée en 2013, l'association Colosse aux pieds d'argile est née de l'histoire personnelle de **Sébastien Boueilh**, ancien rugbyman, victime de viols de ses 12 à 16 ans par un membre de sa famille. Après 18 ans de silence et à la suite du procès qui a condamné son agresseur, Sébastien a décidé de fonder cette association pour **lutter contre les violences sexuelles, le bizutage et le harcèlement.**

Reconnue d'utilité publique depuis 2020, l'association a pour missions la **sensibilisation** des jeunes et des adultes, la **formation** des professionnels encadrant les enfants et l'**accompagnement** psychologique et juridique des victimes et victimes collatérales.

Elle œuvre principalement en **milieu sportif** mais aussi dans les **champs de la jeunesse et du scolaire**, tout au long du parcours de l'enfant, en travaillant avec plusieurs ministères, plus d'une quarantaine de fédérations et de nombreuses collectivités territoriales.

POURQUOI ADHÉRER À L'ASSOCIATION ?

En adhérant à Colosse aux pieds d'argile, **vous devenez acteur dans la protection de l'enfance** et vous faites un premier pas dans la lutte contre les violences sexuelles !

L'adhésion vous permet de :

- **recevoir des supports de sensibilisation** à afficher dans vos locaux pour faire respecter l'intimité et l'intégrité de chacun ;
- **participer à un webinaire annuel** pour bénéficier d'un temps d'information et d'échange privilégié avec les structures adhérentes et le chargé de mission de votre région ;
- **mettre en place des interventions** au sein de votre structure et avoir un impact positif local ;
- **porter les valeurs de l'association** telles que l'engagement, la combativité et la solidarité auprès de vos licenciés, usagers, partenaires et supporters ;
- **recevoir un kit d'adhésion digital** pour valoriser votre engagement à nos côtés ;
- **participer à la vie de l'association** notamment en votant lors de l'Assemblée Générale annuelle ;
- **être informé des actualités** en recevant la newsletter bimestrielle par mail.

COMMENT ADHÉRER ?

Vous pouvez adhérer en ligne via le lien ci-dessous ou par virement / chèque en contactant le chargé de mission de votre région par mail.

EN 2024

3 114

interventions
réalisées

100 298

bénéficiaires
dont 68 110 mineurs

3 921

majeurs formés

892

victimes
accompagnées

242

structures
accompagnées

154

signalements
effectués dont 45%
en milieu sportif

Adhérer en ligne